

Assemblée générale du 15 décembre 2025

La salle Vauban de la Manutention accueillait trente participants, dont Chantal Eyméoud, maire, et Marie-Claude Ryckebusch-Lozza, adjointe à la culture. 25 adhérents étaient présents et 25 pouvoirs recensés. 3 personnes intéressées par la vie de l'association étaient également présentes.

En l'absence du président Jean-Paul Blanc, la vice-présidente Claude Chowanietz a ouvert et conduit la séance.

Des nouvelles rassurantes de l'état de santé du président ont été communiquées par l'un de ses proches.

1. La vice-présidente a dressé le compte-rendu d'activités de l'année 2024. Il était adopté à l'unanimité. Elle dressait également un bilan de l'année 2025, qui sera détaillé lors de la prochaine assemblée générale.

Année 2025 :

Les expositions à la Maison des Chanonges, en association avec le service Culture et Patrimoine de la ville d'Embrun :

- les Français Libres et leur chef, le général de Gaulle, du 8 mai au 21 juin ;
 - exposition en hommage « sur les pas d'Honoré Romane » en octobre ;
 - Réjouissances, fêtes et spectacles dans les Hautes-Alpes du 28 juin au 31 octobre ; photos et textes illustrant la grande convivialité dans les villages au début du 20^e s. ;
 - exposition sur Gabriel Loppé et Emile Guigues, l'art et l'amitié, du 28 juin au 31 octobre ;
- une exposition permanente a été consacrée à Gabriel Loppé.

2. Maurice Fortoul rappelait le succès de la journée dédiée à Paul Cézanne le 6 septembre 2025 au hameau des Vabres, à Saint-Sauveur, commune d'où est originaire la famille du peintre. 60 personnes avaient répondu à l'invitation de l'ASEPE et de René et Joëlle Faure, propriétaires des lieux. Laure Willems, artiste-peintre aixoise et auteure de la généalogie de la famille Cézanne, a délivré une conférence sur les origines de la famille en présence de descendants de cette même famille.

3. Bilan financier de l'exercice 2024 présenté par le trésorier Hubert Delesalle. Il faut retenir de cette présentation « un bilan en équilibre ». Les cotisations sont en légère baisse, équivalente à celle du nombre d'adhérents.

Le bilan a été adopté à l'unanimité.

Quelques chiffres à noter :

Cotisations adhérents 1 345 euros (1500 euros en 2023). La cotisation s'élève à 15 euros (individuel), 22 euros (couple) ; elle était de 100 francs en 1988, date de création de l'association.

Le bulletin trimestriel La Durance est le poste principal, tant en recette (2 400 euros en 2024 ; 3 053 euros en 2023), qu'en dépense (3 350 euros en 2024). Il a donc manqué 950 euros pour équilibrer le coût du bulletin en 2024.

Nombre d'adhérents et nombre d'abonnés au bulletin en baisse donc. Il y a un effort à réaliser pour parvenir à l'équilibre. Ainsi que le préconise le trésorier, « l'idéal serait que les

abonnés qui ne sont pas adhérents le deviennent et que les adhérents qui ne sont pas abonnés le deviennent également ».

100 adhérents dont 25 adhésions couple.

81 abonnés et 3 abonnés à la version numérique.

4. Maurice Fortoul, directeur de la publication et de la rédaction du bulletin « La Durance », en a fait brièvement un point de situation. Le document demeure un lien de prédilection pour les abonnés et les adhérents abonnés.

5. Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration.

Hubert Delesalle, Jean-Claude Gauthier, Gilles de Bardonnèche sont candidats au renouvellement. Noël Bagagli, pour raison personnelle, ne souhaite pas rester au sein du conseil. Trois adhérents souhaitaient entrer au conseil d'administration : Guillaume Savines, Christian Guéneau, Patrick Blanchard.

Un vote en faveur des renouvelables et des nouveaux candidats intervenait. Le conseil d'administration est ainsi porté à 14 membres. Les statuts prévoient un nombre entre 12 et 24.

6. Questions diverses.

Nombreuses, elles ont suscité un débat riche et varié, apprécié de l'ensemble des participants selon eux. Rappel de l'essentiel :

- Marie-Claude Ryckebusch-Lozza a évoqué les livres actuellement stockés dans la cave de la Maison des Chanonges ; craignant qu'ils se dégradent en raison de l'humidité. Un déménagement est envisagé. Ces livres sont le fruit d'un don de la famille Guigues. Le recensement partiel déjà effectué par Jean-Paul Blanc avec l'aide d'adhérents pourrait être finalisé avec le concours de nouvelles bonnes volontés, notamment pour un recensement numérique. À suivre.

- Archives communales. Avec la mise en service prochaine du pôle culturel dans l'ancien palais des archevêques, « l'accès aux archives sera amplement facilité » ont assuré les représentants de la mairie.

- Prochaine assemblée générale : il est décidé à l'unanimité de programmer ce temps fort de l'année au printemps. Période plus proche de la fin de l'exercice précédent.

- Maurice Fortoul propose de nouer des relations suivies avec les associations du patrimoine qui agissent dans le canton d'Embrun. Une concertation de ces forces vives ne pourrait qu'accroître l'écho de leurs actions et projets. Cela pourrait commencer par une invitation aux différentes associations, émanant de l'ASEPE.

- Idées d'animation culturelle par l'association :

- * Lors de la réception des nouveaux résidents embrunais par la municipalité, il est demandé, par la voix de Claude Chowanietz, d'y associer l'ASEPE. Un moyen de porter à leur connaissance l'existence de l'association et d'espérer de nouveaux adhérents...

- * Andrée Bertrand propose une visite du paysage à partir du jardin de l'archevêché au printemps ; de même, en septembre une balade/découverte du centre-ville qui comporte de nombreuses curiosités ; une causerie sur les fêtes de quartiers est envisagée aussi.

* Dans le domaine de l'archéologie, dont Embrun est richement dotée, un contact avec Baptiste Vappereau, archéologue embrunais est projeté.

Marc Viossat, conseiller départemental du canton d'Embrun, a loué « l'intérêt marqué de l'association en faveur du patrimoine et son action ». Marie-Claude Ryckebusch-Lozza, adjointe à la culture, a fait de même.

**Le secrétaire de séance,
Maurice Fortoul**